



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
LE 18 NOVEMBRE 2024**

Procès-verbal de la 8e assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le lundi, 18 novembre 2024, à 19h00, au bureau d'Arrondissement Des Rivières, salle RC-26, au 330, rue Chabot, Québec.

**PRÉSENCES :**

Nicole Laveau	Présidente
Hélène Langlois	Vice-présidente
Gemma Drouin	Secrétaire
Mahamadou Sissoko	Trésorier
Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Jacynthe Fortin	Administratrice
Pierre-Marc Doucet	Administrateur
Roger Thibeault	Administrateur
André Garon	Administrateur

**ABSENCES :** Aucune

**INVITÉ(E)S :**

Mme Lise Potvin	Représentante de l'arrondissement des Rivières à la Commission consultative sur la qualité de l'air.
M. Guillaume Simard	Professeur chercheur au collégial – Révolvoir.

**ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :**

Renée Poulin	Secrétaire de soutien.
Alicia Despins	Conseillère – District de Duberger et Les Rivières.
Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique – Ville de Québec.

Trois citoyens(nes) assistent à l'assemblée.

**Il y a quorum.**

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. 19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour. 19 h 01
3. Période de la conseillère municipale. 19 h 05
4. Période de questions ou commentaires des citoyens. 19 h 15
  
5. a. Présentation d'un projet sur la qualité de l'air par Révolvaire 19 h 25  
b. Mme Lise Potvin, représentante de l'arrondissement des Rivières à la Commission consultative sur la qualité de l'air de la ville de Québec
  
6. Enjeux de quartier 20 h 00
  - a. Projet sur la qualité de l'air (Jean-Noël)
  - b. Appui à une lettre concernant QLS (Nicole)
  - c. Rencontre avec la Ville concernant le corridor VivaCité sur le boulevard Wilfrid-Hamel.
  - d. Liste des terrains vacants dans le quartier (Pierre-Marc)
  - e. Liste des subventions pour des rénovations domiciliaires (Hélène)
  
7. Comités et états d'avancement 20 h 45
  - a. Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël)
  - b. Conseils d'établissements scolaires (Nicole et Mahamadou)
  - c. Projet Aînés – (Jacynthe) **Terminé.**
  - d. Projet dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2025
  - e. Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier (JNO, PMD, PAF)
  - f. Comité pour le P.U.M.
  
8. Fonctionnement 21 h 00
  - a. Démission de Pierre-Alexandre Fournier et mise à jour au registre des entreprises.
  - b. Adoption du procès-verbal du 21 octobre 2024.
  - c. Paiement des services de secrétariat.
  - d. Solde bancaire au 18 novembre et demande de subvention 2025.
  - e. Paiement pour le lunch du 18 novembre 2024.
  - f. Suivi à nos résolutions du mois dernier.
  - g. BFL – Couverture d'assurance.
  - h. Image de marque des conseils de quartier
  
9. Varia. 21 h 15
  
10. Levée de l'assemblée 21 h 20

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Nicole Laveau remercie les citoyens d'assister à la présente assemblée en présentiel.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Nicole Laveau apporte les ajouts suivants à l'ordre du jour :

### Point 7 – Comités et état d'avancement

- 7 g) – Table de concertation du transport en commun.

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGLOIS ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**ADOPTÉ**

## 3. PÉRIODE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Mme Despins invite les administrateurs du Conseil de quartier le 21 novembre 2024, à 19 h 00, à participer à l'atelier thématique sur le PUM.

*Développement de Communauto à Vanier et la politique sur le stationnement*

Mme Alicia Despins précise que le projet est sur pause présentement, car la nouvelle politique de stationnement est en idéation. La Ville préfère attendre la politique de stationnement pour le moment.

Mme Despins précise qu'elle ne connaît pas les délais, car le processus vient tout juste de commencer. Donc, ce sera un peu plus long que prévu. Elle réfère au courriel ci-dessous :

*« Dans le cadre de la politique de stationnement et de demande de modifications réglementaires en préparation pour réviser l'octroi et de la tarification des permis de stationnement aux véhicules d'autopartage plutôt que d'utiliser une vignette de résident. Une fois ces modifications faites, les modifications sur les différents terrains de stationnement concernés seront apportées. »*

La Ville veut uniformiser, changer les politiques et la tarification pour Communauto et les autres compagnies qui offrent ce type de service avant de conclure les ententes nécessaires avec Communauto pour l'utilisation d'un espace de stationnement comme celui sur la rue Chabot.

Mme Despins invite les administrateurs du Conseil de quartier à participer et à poser des questions sur la politique de stationnement. Mme Despins émettra ses commentaires lors du budget qui est attendu prochainement

M. Pierre-Marc Doucet demande si cette pause concerne également le service FLEX.

Mme Despins ne connaît pas les besoins de Communauto pour le service FLEX. Elle précise que la Ville attend le dépôt de la politique de stationnement pour aller de l'avant avec quelque projet que ce soit. Ce sujet est à suivre.

#### *Parc Beauclage*

Concernant le parc Beauclage, tel que demandé à l'assemblée ordinaire du 16 septembre 2024, l'entrepreneur a débuté ces travaux à la 2<sup>e</sup> semaine d'octobre. La fin des travaux sera au printemps 2025. Concernant la plantation des végétaux, celle-ci sera plus visible dans deux à trois ans après la fin des travaux.

#### *Travaux sur la rue Plante*

En ce qui concerne le projet de verdissement pour les rues Plante et Chabot, Mme Laveau mentionne qu'il y a eu beaucoup de dérangements pour peu de résultats. Est-ce qu'il y a des végétaux qui ont été plantés?

Mme Despins explique qu'il y a eu beaucoup de travaux souterrains touchant l'aqueduc et les égouts. Il a fallu creuser très profondément dans le sol.

## **4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS**

*Présentation de M. Simon Bérubé, candidat pour le Bloc Québécois au gouvernement fédéral.*

En tant que candidat pour le Bloc Québécois dans Québec-Centre aux prochaines élections fédérales, M. Bérubé souhaitait rencontrer les membres du Conseil de quartier de Vanier.

M. Bérubé fut journaliste pendant environ 12 ans et est en relations internationales depuis environ 15 ans. La plate-forme du Bloc Québécois est à venir et il est animé, en tant que candidat, par les enjeux sur l'environnement, les enjeux sociaux tels que le logement et la jeunesse. Le Bloc québécois a également mis l'accent sur l'équité des personnes âgées et la qualité de l'air. Le Bloc québécois fut la première formation politique à Québec qui a levé le « drapeau rouge » sur le projet de transbordement de conteneurs de QSL et continue à surveiller l'avancement de ce projet.

Parmi les enjeux fédéraux qu'il voudrait mettre de l'avant, il y a la sécurité ferroviaire, les enjeux sur l'itinérance, le logement et la mobilité. Il milite pour que la Ville de Québec puisse avoir droit au même financement en matière de mobilité et de service que partout ailleurs.

Mme Alexandra Mauger précise qu'il est permis aux candidats des différents partis politiques de livrer une présentation aux Conseils de quartiers.

*Présentation de Mme Yvette Boucher, résidente de Vanier depuis 2011.*

Mme Boucher présente le café interculturel de Vanier, composé d'un regroupement de résidents du quartier de Vanier.

Il propose des rencontres, des discussions sur la richesse de la diversité culturelle à Vanier. Nous organisons des événements une fois par mois dans les locaux de la Butineuse Vanier situés au 239, avenue Proulx. Il s'agit d'une initiative purement citoyenne; nous ne sommes pas un organisme communautaire. Nous sommes M. et Mme Tout-le-monde et nous voulons créer le « vivre ensemble », car la diversité culturelle existe bel et bien dans Vanier. Nous avons débuté nos activités en septembre dernier. C'est pourquoi je suis ici pour vous inviter à venir nous voir lors de nos soirées-causeries.

Pour vous donner une idée de nos soirées, en septembre nous avons invité un autochtone de la communauté Waban-Aki qui est venu nous partager son point de vue par rapport à la Journée nationale sur la vérité et de la réconciliation. En octobre, nous avons organisé une soirée poésie où des poètes amateurs et professionnels ont pu échanger sur l'art de la poésie. En novembre, lundi le 25 novembre 2024, à 18 h 30, nous allons recevoir M. Mahamadou Sissoko, originaire du Mali, qui nous partagera son expérience de vie à son arrivée dans notre quartier. Surveillez les événements sur Facebook.

Mme Boucher mentionne que la Butineuse Vanier fournit gratuitement l'hébergement au regroupement. Comme la Butineuse Vanier nourrit les enfants du quartier et d'autres personnes, nous encourageons les gens à faire un don. Ces dons sont remis directement à la Butineuse Vanier pour acheter de la nourriture. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour participer aux activités du regroupement.

## **5. Présentations**

### **A) Présentation de Mme Lise Potvin**

Mme Potvin a été nommée commissaire à la Commission consultative sur la qualité de l'air de la Ville de Québec. Elle a expérimenté beaucoup de problèmes au niveau de la qualité de l'air et il y a eu création d'un comité de citoyens.

Mme Potvin a un mandat de deux ans et compte sur les administrateurs des Conseils de quartier pour prendre la relève à son départ. Si les résidents observent des problématiques au niveau de la qualité de l'air, il est important d'en parler au Conseil de quartier qui les adressera à la Commission consultative.

Elle précise que les documents sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec et on peut y retrouver tous les résultats d'échantillonnages sur la qualité de l'air, portant sur des poussières, CO2 et autres. La Commission consultative tient quatre réunions par année et seuls les sept commissaires

ont le droit de voter sur les résolutions. Les commissaires sont des bénévoles. Aucun lien avec le sujet suivant.

**B) Présentation d'un projet sur la qualité de l'air par Révolvoir**

M. Guillaume Simard, professeur chercheur au collégial, travaille depuis quelques années sur des projets d'analyse portant sur la qualité de l'air. Il effectue la présentation du projet.

Lors de sa présentation, M. Simard a apporté les précisions suivantes :

- Le service gouvernemental Info-Air peut être rejoint pour répondre à des questions. M. Simard ne peut dire pourquoi les équipements ne mesurent pas les particules fines.
- Les particules fines de 0.1 micromètres : Plus les particules sont petites, plus elles peuvent s'infiltrer dans notre corps. Premièrement, elles entrent dans nos poumons. Elles traversent la barrière des poumons pour se retrouver dans notre corps au niveau du cerveau et du cœur, et ainsi causer des problèmes de santé.
- Le réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec (RSQAQ) a installé des stations à différents endroits au Québec pour mesurer la pollution atmosphérique. Celles-ci peuvent varier d'un endroit à l'autre. Pour Vanier, cet équipement est installé dans le Parc Beaucauge. Il n'y a pas beaucoup de polluants qui sont évalués; seules les plus grosses particules, les PST, sont mesurées. Nous n'avons pas les particules de 10 micromètres ni celles de 2.5 micromètres.
- Répondre à un besoin et sensibiliser les gens. On ne sait pas ce qui se passe sur la qualité de l'air dans le territoire.

**Questions, réponses et commentaires**

**Q :** S'agit-il d'une compagnie privée qui installe les capteurs?

**R :** Les capteurs sont maintenus par les responsables du gouvernement. Ils sont opérés par des spécialistes du gouvernement et les données sont envoyées sur un portail fédéral. Par la suite, des statistiques sont générées aux niveaux canadiens et provincial.

**Q :** Avez-vous pris connaissance du rapport « Mon environnement, ma santé » rédigé par la Direction de la santé publique?

**R :** Non.

**Q :** Est-ce que les capteurs pourraient voir les autres particules?

**R :** Les capteurs ne peuvent voir que les PST. Il s'agit d'une recommandation qui pourrait être formulée au gouvernement provincial. Habituellement, le matériel de captation est mis à jour.

**Q :** Est-ce que ce sont les mêmes capteurs que ceux utilisés dans le projet Limoilair?

**R :** Oui, c'est sensiblement la même technologie qui serait utilisée pour avoir une compatibilité entre les deux réseaux.

**Q :** Est-ce que l'objectif est d'avoir une idée de la qualité de l'air dans les quartiers centraux?

**R :** Oui, ce serait une bonne idée. On pense que Vanier, qui est juste à côté de Limoilou, serait la prochaine étape.

**Q :** Est-ce que vous avez le même type de réseau dans les quartiers de Saint-Sauveur, Saint-Sacrement, Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste.?

**R :** Effectivement, il est possible de faire une comparaison de la qualité de l'air entre les quartiers.

**Q :** En quoi consistent les particules? Est-ce qu'elles sont émises par le bois des foyers? Quand Météo Canada déclenche une alerte, on mentionne le type de particule. C'est donc une recherche en deux étapes : la grosseur et la sorte de particules. Pour alarmer les deux paliers de gouvernement, il faut connaître la nature des particules.

**R :** Ces capteurs ne permettent pas de déterminer la nature des particules. Quand on parle de PM 2.5, c'est la taille de la particule qui la rend toxique. Ce type de projet est très populaire et il existe plusieurs groupes sur toute la planète. Il y a beaucoup de recherches faites sur ces capteurs car ils sont en émergence. Dans un 2<sup>e</sup> temps, on pourrait récupérer les particules et trouver un budget pour en faire l'analyse.

Bien qu'il s'agisse d'une alerte, celle-ci n'informe pas automatiquement les citoyens. Il faut y aller de façon réfléchie. L'alarme est levée au niveau du système et quelqu'un pourrait faire une revue pour voir ce qui s'est passé.

**Q :** Est-ce qu'il y a des hauteurs réglementaires pour l'installation des capteurs?

**R :** On calcule une hauteur de deux à trois mètres, soit à hauteur d'homme (ou de femme); la hauteur dépend de ce que l'on veut faire comme analyse. Les capteurs peuvent être installés à la hauteur de l'air que l'on respire et ils doivent être déneigés.

**C :** En tant que commissaire, Mme Potvin mentionne qu'elle a assisté à la présentation du ministère de l'Environnement et de la Santé publique. Elle n'est pas à l'aise avec la présentation du nombre de décès parce que ces données ont été générées à partir d'algorithmes. Il n'est pas approprié de présenter ces données dans les écoles. De plus, on ne peut pas comparer ces informations avec le nombre de décès sur la route, car les données ne sont pas recueillies de la même façon. Un registre est utilisé pour recueillir les données sur les accidents de la route.

**R :** Nous sommes en accord que les enfants ne comprendront pas qu'il s'agit d'algorithmes. Mais il s'agit de données scientifiques, et c'est ce que démontre les études qui ont été faites. Ce sont les données scientifiques les plus à jour.

**C :** Mme Potvin a rejoint une personne qui, selon son avis, n'était pas très à l'aise avec ces données. Quand on parle de distinguer les particules, certaines sont typiques d'un chauffage au bois. En tant que commissaire, avant de déclencher une alerte sur la quantité de particule fine, Mme Potvin a demandé que la Ville fasse ses analyses. Météo Canada fait aussi ses analyses.

**Q :** Quelle serait la répartition des capteurs sur le territoire?

**R :** Il faut voir la réponse des citoyens et les endroits les plus pertinents seront sélectionnés par un comité. Il faut peser le pour et le contre de chaque placement possible.

**Q :** Est-ce qu'il y a des coûts pour les citoyens qui désirent s'engager dans le projet?

**R :** Non, les citoyens n'ont aucun frais à déboursier. Par contre, il peut y avoir des coûts reliés à l'électricité pour la période, soit un ou deux dollars par mois. Une petite bande passante doit aussi être utilisée. Un journal de bord doit être tenu pour certains événements sur la qualité de l'air.

**Q :** Quelles sont les attentes de la part du Conseil de quartier?

**R :** La volonté est de solliciter les entreprises, mais si le financement est obtenu, il n'y aura aucun coût.

**Q :** Est-ce que la technologie a évolué?

**R :** Effectivement. Tous les capteurs proposés seront installés en redondance. Il est possible d'installer un capteur de composés volatils, mais ceux-ci ne sont pas disponibles pour le moment. À l'intérieur d'un capteur, il y aura deux boîtes côte à côte. Il est ainsi possible de vérifier que les deux capteurs ont les mêmes données sur les particules fines. Si un des capteurs est défectueux, il est possible de récupérer les données sur l'autre capteur.

Il est également possible de savoir si les capteurs sont défectueux avec une alarme et les citoyens peuvent agir rapidement.

**Q :** Est-ce que nous avons déjà des soupçons par rapport à Vanier?

**R :** Le programme fédéral recense toutes les entreprises qui émettent une certaine quantité de polluants. En bas d'une certaine quantité, aucune déclaration n'est requise.

Il serait intéressant que les citoyens puissent indiquer les sources de pollution sur leur territoire pour avoir une cartographie plus poussée sur les sources de pollution.

La présentation de Révolvoir sera déposée sur le site internet du Conseil de quartier.

## **6. ENJEUX DE QUARTIER**

### **6.1 – Projet sur la qualité de l'air**

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il serait intéressant de faire un projet davantage axé dans Vanier. M. Ouisse sera le porte-parole du Conseil de quartier de Vanier. Il s'est proposé pour faire le lien et effectuer les démarches pour obtenir le financement. En ayant l'étiquette du Conseil de quartier et en allant vers les entreprises du quartier, c'est une approche plus personnelle et intéressante, en partenariat avec Révolvoir pour aller chercher du financement.

Quelle fut l'approche qui a été prise par le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou avec la Caisse populaire Desjardins? Il pourrait y avoir un montant assez substantiel et ensuite, les entreprises dans le quartier.

Mme Alexandra Mauger suggère au Conseil de quartier de faire une demande d'initiative auprès de la Ville de Québec au montant de 5,000.00 \$. Cette suggestion doit être validée. Cependant, ce projet



ne peut être financé par le budget de fonctionnement du Conseil de quartier, mais il faudrait fournir un effort auprès des entreprises.

M. Roger Thibault fait remarquer que les rôles et responsabilités du Conseil de quartier doivent être bien définis. Existe-t-il un contrat entre les deux parties? Les capteurs sont branchés sur une installation IP-67. Serait-il possible d'obtenir la charte de Révolvoir? M. Simard la transmettra au Conseil de quartier.

M. Jean-Noël Ouisse rejoindra le Conseil de quartier Vieux-Limoilou pour prendre connaissance de leur fonctionnement. Il préparera une résolution qui sera débattue à la prochaine assemblée ordinaire de décembre. A suivre.

## **6.2 – Appui à une lettre concernant QSL**

Le Conseil de quartier de Vanier est sollicité pour fournir son appui sur une lettre qui est sous embargo présentement concernant le terminal de conteneurs QSL. Il y a des députés, des conseils de quartier et autres organismes qui l'ont déjà signée.

Mme Laveau a sollicité par courriel l'appui des administrateurs pour signer la lettre qui devrait être disponible au début de décembre intitulée « Terminal de conteneurs; ça suffit la pollution de l'air ». A l'assemblée ordinaire du 21 octobre 2024, le Conseil de quartier avait demandé à la Ville de ne pas appuyer le projet. Mme Jacynthe Fortin réfère à l'article sur la question de QSL sur le « Droit de parole ». Cet article est disponible sur leur site Internet : [www.droitdeparole.org](http://www.droitdeparole.org)

Le service de développement économique et de programmes de la Ville de Québec n'a reçu aucune demande de projet et ne pouvait donc ni approuver, ni refuser. Il y a 22 personnes ou organismes qui ont déjà signé la lettre jusqu'à présent. Il y a huit conseils de quartier qui ont confirmé la demande d'appui à la Ville.

À la suite de la résolution **24-CA-053 - Résolution s'opposant au projet terminal de conteneur proposé par l'entreprise QSL au Port de Québec**, la Ville nous a répondu qu'elle n'avait reçu aucune demande de la part de QSL, donc, elle ne peut pas se prononcer.

## **6.3 – Rencontre avec la Ville concernant le corridor VivaCité sur le boulevard Wilfrid-Hamel**

À la suite de la rencontre avec des professionnels de la Ville concernant la mobilité et la sécurité routière sur le boulevard Wilfrid-Hamel, le sujet est à suivre.

## **6.4 – Liste des terrains vacants dans le quartier (Pierre-Marc Doucet)**

M. Pierre-Marc Doucet mentionne que le relevé des terrains vacants a été fait. Par contre, on ne spécifie pas s'il y a des projets en cours sur certains terrains. On compte seize (16) terrains vacants qui pourraient être construits. Cette liste pourrait être discuté dans le cadre du PUM.

Mme Alicia Despins mentionne que ce relevé est intéressant pour que la Ville exerce son droit de préemption. Elle tiendra le Conseil de quartier informé à ce sujet.

### **6.5 – Liste des subventions pour des rénovations domiciliaires (Hélène Langlois)**

Mme Hélène Langlois présente aux administrateurs un guide des subventions disponibles suite à ses recherches sur Internet. Le document fournit différentes informations comme une description de chaque programme. Ce guide se veut une base pour faire des recherches afin de répondre aux besoins des citoyens. Ces programmes sont chapeautés par les différents paliers gouvernementaux tant fédéral, provincial et municipal.

M. Roger Thibault fait remarquer que les députés ont des gens à leur service qui peuvent fournir des informations intéressantes sur les différentes subventions disponibles.

Une fois la mise en page du document complétée, Mme Laveau souhaite qu'il soit déposé sur le site Internet du Conseil de quartier. Une note sera ajoutée mentionnant que ce document est à titre indicatif et que des changements peuvent être apportés ultérieurement.

## **7. COMITÉS**

### **7.1 Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël)**

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que la rencontre se tiendra le 19 novembre 2024

### **7.2 Conseils d'établissements scolaires (Nicole et Mahamadou)**

Concernant l'école Sans Frontière et Notre-Dame-du-Canada, Mme Nicole Laveau mentionne qu'elle n'a pas eu de rencontres depuis la dernière assemblée ordinaire du 21 octobre 2024.

Mahamadou Sissoko mentionne que la première réunion du Conseil d'établissement de l'école secondaire Vanier a eu lieu et celui-ci redémarre bien. Les postes sont comblés et il sera en mesure d'apporter de nouvelles informations à la prochaine assemblée ordinaire de décembre.

Concernant le palmarès québécois des écoles, M. Sissoko précise qu'il y a certains éléments qui sont pris en compte et qui ne sont pas le reflet de ce qui se passe dans l'établissement. M. André Garon exprime son désaccord avec ce palmarès. Des comparaisons douteuses sont faites sur n'importe quoi. Une école dans Vanier ne peut être comparée à une école à Outremont. C'est tronqué, mal fait et il ne devrait pas être accepté.

Est-ce que les écoles sont dans l'obligation d'y participer? Aucune obligation n'est nécessaire. Mais on va chercher les données au Ministère de l'éducation et ne tient pas compte du contexte où les écoles sont installées.

L'école Vanier pourrait créer une concentration « curling », avec le nouveau centre national de curling disponible en 2027. Cela donne du temps pour préparer un projet ou un programme et le faire adopter. Il faut compter deux à trois ans. Il sera situé au coin de la rue des Rocailles et du boulevard Pierre-Bertrand et il sera prêt à temps pour les Jeux d'hiver du Canada.

### **7.3 Projet Aînés terminé (Jacynthe)**

Des cartes-mémoires ont été distribuées par la poste, dans des pharmacies, bibliothèques, et différents endroits. L'organisatrice communautaire du CIUSSS en a pris 200 exemplaires. Les résidents de la maison de Sully ont été rencontrés et la rencontre s'est avérée très intéressante. Il est possible de laisser des exemplaires dans le bureau d'arrondissement sur la rue Chabot.

### **7.4 Projet dans le cadre de la Stratégie de la sécurité routière 2025 et reddition de compte pour le projet 2024 (Pierre-Marc Doucet et Nicole Laveau)**

Mme Laveau mentionne que la reddition de compte pour le projet de sécurité routière 2024 a été complétée. Il s'agit d'un rapport financier qui décrit comment les fonds ont été dépensés.

Pour l'année 2025, en collaboration avec Accès transports viables, le projet « Québec en petites roues » pourrait être un bon choix. Ce projet, dédié aux jeunes, comporte un parcours à vélo qui touche la sécurité routière et de la sensibilisation. Accès transports viables peut nous fournir des caractérisations des aménagements actifs, les enjeux de sécurité, de confort, et de circulation et la schématisation de propositions d'aménagement.

Des discussions ont lieu entre les administrateurs sur ce sujet et conviennent de le traiter en assemblée spéciale. Mme Alexandra Mauger précise qu'il ne faut pas dupliquer un service qui est fourni par une entité qui existe déjà.

M. Mahamadou Sissoko assistera M. Doucet pour l'élaboration du projet. Il faudrait également aviser les écoles primaires à ce sujet. Ce sujet est à suivre.

### **7.5 Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier (JNO, PMD, NL, PAF).**

Mme Laveau précise qu'aucune réunion n'a été tenue; le sujet est donc remis en janvier 2025.

### **7.6 Réflexion pour le Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Québec (PUM)**

Mme Laveau mentionne qu'une activité aura lieu jeudi, le 21 novembre 2024, en soirée. Un comité plénier se tendra le 28 novembre 2024 et Mme Laveau transmettra une invitation aux administrateurs à ce sujet.

### **7.7 Table de concertation sur le transport en commun**

Le 26 novembre 2024, une rencontre aura lieu avec le RTC concernant ce sujet. Cette initiative a été lancée en collaboration avec Accès transport viable et le RTC s'est montré ouvert aux discussions. Certains conseils de quartier se sont montrés intéressés; il faudrait alors vérifier leurs besoins.

## **8. Fonctionnement**

### **8.1 Démission de Pierre-Alexandre Fournier et mise à jour au registre des entreprises.**

Suite à la démission de M. Pierre-Alexandre Fournier, Mme Laveau a fait la mise à jour au registre des entreprises. Elle réitère que chaque administrateur doit fournir une image d'une pièce d'identité. Elle fera un suivi à ce sujet.

### **8.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 octobre 2024**

Mme Alexandra Mauger mentionne qu'il y a quelques erreurs sur la résolution no 24-CA-058 concernant le matériel promotionnel. Mme Laveau apportera les corrections requises pour officialiser la résolution.

#### **24-CA-059**

SUR UNE PROPOSITION DE GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR ROGER THIBAULT, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 21 octobre 2024 tel que modifié.

**ADOPTÉ**

### **8.3 Paiement des services de secrétariat**

#### **24-CA-060**

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGLOIS ET SECONDÉE PAR JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 230.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 8<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier ainsi que la rencontre avec les professionnels de la Ville le 18 novembre 2024.

**ADOPTÉ**

### **8.4 Solde bancaire au 18 novembre 2024**

Le solde bancaire est de 3,054.13 \$ en date du 18 novembre 2024. Ce solde sera à 400.00 \$ au 31 décembre 2024 une fois les factures pour les projets payées. Le montant de subvention de la Ville sera donc de 2,100.00 \$.

## 8.5 Paiement pour le lunch du 18 novembre 2024

### 24-CA-061

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGLOIS ET SECONDÉE PAR ANDRÉ GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 172.01 \$ auprès de Mme Nicole Laveau pour le lunch du 18 novembre 2024 lors de la rencontre avec la Ville.

**ADOPTÉ**

## 8.6 Suivi à nos résolutions

Résolution no 23-CA-003 – La Ville a accepté la demande du Conseil de quartier pour ajouter quelques secondes pour trois feux piétonniers à certaines intersections sur le boulevard Wilfrid-Hamel. Finalement, la Ville en a ajouté à toutes les intersections.

Résolution no 24-CA-051 – Conversion de l'autoroute Laurentienne en Boulevard urbain.

*« Nous sommes en accord avec cette résolution et cela cadre avec nos demandes au Ministère des transports et mobilité durable. Cependant, ce n'est pas la Ville qui peut être maître d'œuvre à cet effet, car l'infrastructure est de compétence provinciale sur la conversion de l'autoroute en boulevard urbain. Ce sera pour vous appuyer dans votre demande éventuelle. »*

Résolution no 24-CA-053 – Résolution s'opposant au projet terminal de conteneur proposé par l'entreprise QSL au Port de Québec

*« Voici le suivi effectué par le service de développement économique et des grands projets concernant votre résolution s'opposant au projet de terminal. Le service de développement économique n'a reçu aucun projet que ce soit de la part de QSL ou du Port pour une analyse de commentaires. Il ne peut donc ni appuyer ou refuser le projet. »*

Résolution no 24-CA-058 – Équipement promotionnel

*« Nous souhaitons remercier et féliciter le Conseil de quartier pour son implication dans la promotion de ses activités. En lien avec votre demande, lorsque le processus de renouvellement de l'image de marque des conseils de quartier sera complété, nous évaluerons les différentes avenues possibles pour mettre celles-ci en valeur. Nous évaluerons à ce moment votre demande de produire du matériel promotionnel et de la documentation (banderoles et autres). Ce sujet est à suivre.*

## 8.7 Couverture d'assurance avec BFL

La couverture d'assurance pour le Conseil de quartier de Vanier s'élève à 543.52 \$ et la Ville de Québec assume le montant de cette couverture.

- La responsabilité civile générale : Cinq millions et coûte 195.00 \$.

- Responsabilité pour les administrateurs et dirigeants : Cinq millions et coûte 201.00 \$
- Accident des administrateurs non-rémunérés et bénévoles : 50,000.00 \$ et coûte 19.00 \$.

### 8.8 Comité « Image de marque »

Mme Alicia Despins n’a pas de nouvelles informations à communiquer.

### 9. Divers

Aucun sujet n’a été apporté.

### 10. – LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Mme Nicole Laveau, présidente, lève l’assemblée à 21 h 00.

---

Nicole Laveau, Présidente

---

Gemma Drouin, Secrétaire

No de résolution	Objet	Page
<b>24-CA-059</b>	Adoption du procès-verbal de la 7 <sup>e</sup> assemblée ordinaire tenue le 21 octobre 2024	12
<b>24-CA-060</b>	Paiement de la secrétaire de soutien pour la rédaction du procès-verbal de la 8 <sup>e</sup> assemblée ordinaire et de la rencontre avec les responsables de la Ville tenues le 18 novembre 2024.	12
<b>24-CA-061</b>	Paiement d’un montant de 172.01 \$ auprès de Mme Nicole Laveau pour le lunch du 18 novembre 2024 lors de la rencontre avec la Ville.	13